

FORMATION USAR 2



La fiche d'évaluation des dommages bâtimentaires (fiche EBRAS / Emergency Risk Assessment Sheet) permet un recollement uniforme des informations afin de définir le degré de dommages subi par un bâtiment pour définir une catégorisation de danger (de verte à noire)

CETTE FICHE EST UN OUTIL POUR LE SP , ELLE NE DOIT PAS ETRE COMMUNIQUEE A DES TIERS

Après l'évaluation des degrés de dommages du bâtiment (fiche EBRAS), la classification du bâtiment est reportée sur une affiche suivant le code de quatres couleurs correspondant aux catégorie .

Ces affiches reprenant la catégorisation sont apposées , de manière solide et visible, sur l'accès du bâtiment .

Elles ont pour principal but d'informer les équipes de secours mais également d'éviter des doublons dans les évaluations bâtimentaires.

Le marquage du bâtiment sera ainsi fait de manière fiable et relativement pérenne .

Ce principe de marquage ne remplace en aucun cas , les dispositifs habituels de balisage des zones de dangers et d'exclusion , ou encore les obligations des autorités (arrêtés de péril imminent , etc) après les opérations de secours.

FORMATION USAR 2



ZONE ADMINISTRATIVE ET
TECHNIQUE

PAGE 1 FICHE DE RELEVÉ DES DOMMAGES

Seuls les pompiers ayant suivis la formation RB sont autorisés à utiliser cette fiche

ID Chantier	E2. Coordonnées GPS <i>format décimal</i>			
Adresse		E2. Coordonnées GPS <i>autre format</i>		
ID Centre			ID Equipe	
Date			Heure du relevé	h mn
Origine présumée des dommages				
Evenement antérieur ou Episode		Non ☐ Oui ☐ Date : Nature:.....		
Destination du bâtiment		Classe (éventuelle)		
Capacité du bâtiment		occupants habituels Catégorie (éventuelle)		
Positionnement du Bâtiment Isolé ☐ Jumelé ☐ en pâte ☐ en Bout ☐				
Système constructif Murs ☐ Voiles BA ☐ Portiques ☐ Autre ☐				
Emprise au sol du bâtiment		Mètres XMètres		Nombre de niveaux sup. R+
				Nombre de Sous-Sols Qté=
Epoque présumée de construction		Très ancienne ☐ Ancienne ☐ Actuelle ☐ Année(éventuel.)		
Estim. du degré de dommages		%		
Présence de Matières dangereuses (Dangers Secondaires)				OUI NON
Remarques particulières:				

RELEVÉ DES DOMMAGES		Légende des dommages : N-L = Nuls à Légers M = Modérés; I = Importants D.i = Danger Immédiat L = Dommages Localisés; G = Dommages Généralisés				<table border="1"> <tr> <th>N-L</th> <th>M</th> <th>I</th> <th>D.i</th> <th colspan="2">Etendue</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <th>L</th> <th>G</th> </tr> </table>		N-L	M	I	D.i	Etendue						L	G
N-L	M	I	D.i	Etendue															
				L	G														
SITE - SOL																			
Morphologie site:																			
En pente ☐ Implantation au sommet ☐ En bord de falaise ☐ En rupture de pente ☐ Autre ☐																			
Sol:																			
Sol de fondation avec :																			
Tassements (différentiel ou généralisé) ☐ Affouillements ☐																			
Dépôt de matériaux/Engrèvement ☐ Autre ☐																			
Sol environnant présentant :																			
Fissurations ☐ Liquéfaction ☐ Mouvements de terrain ☐ Fontils ☐																			
Autre: ☐																			
Dommages Initiaux (préexistants)																			
Conclusion pour Site-Sol																			
Avis et commentaires:																			
ENVIRONNEMENT																			
Chute/Projection d'éléments voisins (Bâtiments, arbres, pylones) ☐																			
Constructions/Installation voisine menaçante (Explosion, Incendie, Effondrement, Pollution, Embâcle) ☐																			
Réseaux (VRD) menaçant-Gaz, Electrique, Eaux,... ☐																			
Autre: ☐																			
Dommages Initiaux (préexistants)																			
Conclusion pour Environnement																			
Avis et commentaires:																			

ZONE DES RELEVÉS DES DOMMAGES
(4 familles)

CRITICITES (4 couleurs) ET ETENDUE
DES DOMMAGES

FORMATION USAR 2



COMPOSITION DETAILLEE DE LA STRUCTURE PORTEUSE

PAGE 2 FICHE DE RELEVÉ DES DOMMAGES

RELEVÉ DES DOMMAGES		Légende des dommages : N-L = Nuls à Légers M = Modérés; I = Importants D.I = Danger Immédiat L = Dommages Localisés G= Dommages Généralisés				Etendue											
		N-L	M	I	D.I	L	G										
ELEMENTS DE STRUCTURE																	
Fondations et Infrastructure																	
Rigoles ☐ Semelles isolées ☐ Semelles Filantes ☐ Radier ☐ Pieux/puits ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Autre: ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Eléments de Structures verticales																	
Murs en maçonnerie: ☐ Char ☐ Non chaînés ☐ Non armés ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Murs en Pisé ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Voutes ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Poteaux Bois ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Poteaux métalliques ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Poteaux Béton Armé ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Remplissage: maçonnerie ☐ Autre: ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Palée de Stabilité (contreventement) ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Panneaux de bois ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Panneaux de Bardage métalliques ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Murs Voile Béton Armé ☐ Murs Voile Béton faiblement Armé ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Liaisons-Assemblages (zones critiques) ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Autres: ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Eléments de Structures Horizontales																	
Linteaux ☐ Arc de décharge ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Poutres: Bois ☐ BA ☐ Métallique ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Planchers: Bois ☐ Dalle BA ☐ Poutrelles & Hourdis ☐ Voutin ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Collaborant: ☐ Autre: ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Liaisons-Assemblages (zones critiques) ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Autre: ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Toiture																	
Charpentes: Tradition. en Bois ☐ Industriel. en Bois ☐ Bois composite (BLC) ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Béton ☐ Autre: ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Liaisons-Assemblages ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Toiture Terrasse ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Autre: ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Escalier ☐ Balcon ☐ Autre: ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Dommages Initiaux (préexistants)		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Reprise des charges VERTICALES non assurées		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Reprise des charges HORIZONTALES (Contreventements) non assurées		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Conclusion pour les éléments de Structure		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Avis et commentaires:																	
ELEMENTS NON STRUCTURAUX (ENS)																	
Couvertures: Tuiles ☐ Tôles ☐ Autre: ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Facades: Parement ☐ Mur-Rideau ☐ Autre: ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Cloisons ☐ Faux-plafonds ☐ Garde-corps et acrotères maçonnés ☐ Corniche ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Souche de cheminée ☐ menuiseries extérieures ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Autre: ☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Dommages Initiaux (préexistants)		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Conclusion pour les Eléments Non Structuraux		☐	☐	☐	☐	☐	☐										
Avis et commentaires:																	
MATRICE D' EVALUATION DES DOMMAGES																	
STRUCTURE	N	R															
SITE-SOL		N	R														
ENVIRONNEMENT				R													
E.N.S.																	
RESULTAT	N	N	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
PROPOSITIONS D' IDEES DE MANOEUVRES Condamnation définitive du bâtiment ☐ Purge des éléments dangereux du bâtiment ☐ Interdiction d'accès au bâtiment ☐ Protection-Bachage des parties endommagées du bâtiment ☐ Balisage d'un périmètre de sécurité ☐ Autre (s) ☐ Etalement ☐ Avis complémentaire demandé ☐ Aucune ☐																	
Composition des participants de la visite / non & qualité:																	

MATRICE DE RESULTAT A LECTURE VERTICALE

PROPOSITION AU DOS / COS DES IM

FORMATION USAR 2



CATEGORIES DE CLASSEMENT

VERTE

Elle correspond à l'absence de dommage ou à des dommages légers.

Aucun dommage sur la structure et seulement de légers dommages non structuraux sont constatés .

La sécurité du bâtiment est également assurée lors d'une réplique .

L'usage du bâtiment peut être poursuivi sans restriction particulière.

Des parties exposées peuvent cependant être effondrées ou endommagées.

Dans le cadre des opérations de secours et par mesure conservatoire de sécurisation, les sapeurs-pompiers USAR spécialisés Risque Batimentaire ont évalué et classé ce bâtiment:

ACCES AUTORISE

Adresse:

Référence fiche EBRAS: ID CHANTIER N°:

Evaluation faite le:/...../20... À h

Il est interdit de modifier ou d'enlever ce marquage sans autorisation expresse des sapeurs-pompiers ou des autorités locales.

FORMATION USAR 2



CATEGORIES DE CLASSEMENT

JAUNE

.Des dommages structuraux légers et des dommages non structuraux modérés sont constatés .

Les dommages aux éléments non structuraux empêchent de réoccuper de façon définitive le bâtiment .

Des investigations complémentaires peuvent être menées par des experts .

On ne peut entrer brièvement dans le bâtiment qu'avec l'autorisation du DOS et pour des motifs importants (effets personnels indispensables)

Dans le cadre des opérations de secours et par mesure conservatoire de sécurisation, les sapeurs-pompiers USAR spécialisés Risque Batimentaire ont évalué et classé ce bâtiment:

ACCES LIMITE & TEMPORAIRE	
Adresse:	
Référence fiche EBRAS:	ID CHANTIER N°:
Evaluation faite le:	/...../20.. À h
Il est interdit de modifier ou d'enlever ce marquage sans autorisation expresse des sapeurs-pompiers ou des autorités locales.	

FORMATION USAR 2



CATEGORIES DE CLASSEMENT

ROUGE

Des dégâts structuraux modérés et de dégâts non structuraux importants sont constatés.

La stabilité du bâtiment n'est plus garantie.

Un effondrement est vraisemblable en cas de répliques.

Dans le cadre des opérations de secours et par mesure conservatoire de sécurisation, les sapeurs-pompiers USAR spécialisés Risque Batimentaire ont évalué et classé ce bâtiment :

ACCES INTERDIT

Adresse: _____

Référence fiche EBRAS: _____ ID CHANTIER N°: _____

Evaluation faite le: ____/____/20____ à ____ h ____

Il est interdit de modifier ou d'altérer ce marquage sans autorisation expresse des sapeurs-pompiers ou des autorités locales.

FORMATION USAR 2



CATEGORIES DE CLASSEMENT

NOIR

LE BATIMENT PRESENTE UN DANGER D'EFFONDREMENT IMMEDIAT

Les dommages structuraux sont importants et peuvent entraîner rapidement l'instabilité du bâtiment avec un effet de danger immédiat pour les environs proches.

Le bâtiment et ses environs ne sont plus accessibles

Des mesures d'urgence doivent être appliquées (arrêt municipal interdisant les accès)

Dans le cadre des opérations de secours et par mesure conservatoire de sécurisation, les sapeurs-pompiers USAR spécialisés Risque Batimentaire ont évalué et classé ce bâtiment:

DANGER IMMEDIAT - ACCES INTERDIT	
Adresse:	
Référence fiche EBRAS:	ID CHANTIER N°:
Evaluation faite le:	/...../20..... Àh.....

Il est interdit de modifier ou d'enlever ce marquage sans autorisation expresse des sapeurs-pompiers ou des autorités locales.